

N° 176
31 mai 2006
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Michel Surbeck, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement part à la retraite.

Alain Maillard quitte le secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale.



PRATIQUE

6^e rendez-vous avec la Caisse de pensions: à quel âge prendre sa retraite?



MON PC

Après les virus, voici les malwares qui menacent nos ordinateurs. L'informatique cantonale est-elle à l'abri?



ACTUEL

Le Centre de la gendarmerie de Renaz s'est agrandi pour pas cher.

Départ à la retraite du directeur de l'Office AI du canton de Vaud



AUTREMENT DIT...

L'école de couture de Lausanne s'est vu confier un mandat original: créer un costume pour Stéphane Lambiel.



MEMENTO

Sorti de son coffre-fort, le buste en or de l'empereur romain Marc Aurèle s'expose à Avenches.

Le site web de l'Etat vise un label d'accessibilité



JOËL CHRISTIN

Selon la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand), les sites internet des collectivités publiques doivent

être accessibles aux handicapés. Deux malvoyants visitent actuellement des pages du site cantonal et fournissent des conseils également utiles aux voyants. **page 3**

Portraits d'apprenti et de formateur

Quatrième volet de la série des portraits d'apprenti et de formateur travaillant au sein de l'administration vaudoise avec **Sybillle Pellau**, apprentie employée de commerce de deuxième année à la préfecture de d'Yverdon, et son formateur, **Thierry Perey** (et de **Mme Bernarda**, sa remplaçante). Pourquoi avoir choisi de se former à l'Etat de Vaud? Les avantages et les inconvénients de ce choix? Que représente l'Etat de Vaud à leur yeux? Autant de questions et d'autres posées à des apprentis engagés dans des services différents et représentant l'un et l'autre des départements de l'administration. A retrouver www.vd.ch, rubrique intranet.



Alain Maillard quitte le secrétariat général du DSAS

Le secrétaire général du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Alain Maillard, a informé le Conseil d'Etat de sa volonté de quitter son poste au 31 octobre 2006. Entré au DSAS le 1^{er} novembre 2003, Alain Maillard a décidé de quitter son poste pour reprendre une fonction dirigeante dans une entreprise du secteur privé.

Durant ces trois années au service du DSAS, Alain Maillard a dirigé une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices. Cette période a été

marquée par la coordination des mesures d'assainissement des finances cantonales, en particulier la démarche DEFI, et par le suivi d'importants dossiers de mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale et de développement des régimes sociaux.

Alain Maillard a apporté aide et appui aux deux chefs de département qui se sont succédés ces dernières années à la tête du DSAS, Charles-Louis RoCHAT et Pierre-Yves Maillard, ainsi qu'aux différents services de ce département.

Départ à la retraite et succession de Michel Surbeck, chef du SASH

Le chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, Michel Surbeck, fera valoir son droit à la retraite dès le 1^{er} octobre 2006, après 21 années de fidèle et fructueuse collaboration au service de l'Etat. Fabrice Ghelfi, adjoint responsable de la section économique depuis 1998, lui succédera à la tête du service.

Michel Surbeck a d'abord créé le nouveau Service des assurances sociales et de l'hébergement. Il s'est ensuite consacré aux causes de l'assurance-maladie, des régimes sociaux, de la

prise en charge des personnes âgées et des familles.

Né le 6 mars 1967, Fabrice Ghelfi, est titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un Diplôme d'Etudes supérieures en relations internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. En 2001, il a obtenu un Master en Economie et administration de la santé. L'expérience acquise dans le cadre du service, et ses relations étroites et de longues dates avec l'ensemble des collaborateurs lui permettra d'assurer la continuité.



GRAND CONSEIL

Nouveaux députés

Le Grand Conseil accueille deux nouveaux députés. Bertrand Favez, représentant du parti radical de l'arrondissement de Payerne a été assermenté lors de la séance du Grand Conseil du 9 février. Il remplace Roland Huguelet, démissionnaire. Françoise Burri, popiste de l'arrondissement de Lausanne a été assermentée le 2 mai dernier. Elle remplace Noël Crausaz, également démissionnaire.



La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Quand sonnent les âges de la retraite

Chaque mois dans La Gazette, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Je suis assuré à la CPEV. A quel âge puis-je espérer prendre ma retraite?»

En tant qu'assuré, la planification de votre entrée à la retraite dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels votre fonction, votre durée d'assurance et vos besoins financiers. Dans tous les cas, cette planification doit tenir compte des trois âges cadres fixés par la loi sur la CPEV:

- **L'âge minimum**, qui est l'âge auquel l'assuré peut prétendre à sa retraite au plus tôt. Cet âge varie selon la fonction exercée;
- **L'âge terme**, qui est l'âge de retraite théorique. Il est utilisé pour différents calculs en cas de retraite anticipée, de décès ou d'invalidité;
- **L'âge maximum**, qui est l'âge le plus avancé auquel l'assuré peut prendre sa retraite.

A la CPEV, l'âge minimum est normalement de 60 ans, mais des exceptions existent. Ainsi, il est fixé à 58 ans pour les instituteurs, le personnel soignant, les éducateurs et le personnel gardien (57 ans, en vertu de dispositions transitoires, s'ils

prennent leur retraite jusqu'au 31 décembre 2010). Pour les fonctionnaires de police, l'âge minimum sera fixé à 57 ans par un règlement du Conseil d'Etat en cours de finalisation.

Pour les assurés dont l'âge minimum est de 60 ans, la possibilité existe de prendre une retraite anticipée de 2 ans au maximum. Dans ce cas, la réduction de couverture opérée sera de 6% par année d'anticipation.

L'âge terme, pour sa part, est de 62 ans. Si un assuré prend sa retraite à cet âge sans compter 37,5 années de cotisations, sa pension ne sera pas réduite pour cause d'anticipation, mais simplement calculée proportionnellement au nombre d'années de financement comptabilisées. En revanche, dans le cas où l'assuré prend sa retraite avant cet âge sans compter 37,5 années de cotisations, la réduction opérée sera de 5% par année d'anticipation.

L'âge de retraite maximum, enfin, est de 65 ans. Dans des cas exceptionnels, et avec l'accord du Conseil d'Etat, une prolongation de 11 mois peut être accordée.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>.



Des malvoyants explorent le site de l'Etat

Le site web cantonal doit être le plus accessible possible. Deux malvoyants passent quelques pages au crible et débusquent les obstacles et les imprécisions que la vue masque. L'obtention d'un label international d'accessibilité est visée pour l'automne.

L'accessibilité du site internet de l'Etat de Vaud aux personnes malvoyantes, aveugles ou ne pouvant pas utiliser une souris s'améliore grâce à Adeline Clerc et à Eric Mamin. Tous deux mandatés par la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, ils visitent des pages et signalent les difficultés qu'ils rencontrent. Les personnes appelées à mettre à jour les pages web de leur service peuvent s'entretenir avec eux et se rendre ainsi compte des problèmes de navigation que peut causer la malvoyance.

Adeline Clerc est formatrice d'adultes malvoyants et non-voyants dans le domaine de l'informatique. Atteinte de rétinite pigmentaire, une maladie génétique qui s'attaque aux cellules et provoque petit à petit la cécité, elle n'avait que 30% d'une vue normale enfant. Elle a perdu 1% par année depuis ses 18 ans pour atteindre 0,2% aujourd'hui. Tout juste de quoi percevoir le jour ou la nuit, mais pas l'écran d'un ordinateur. Si elle a vu autrefois une page s'y afficher, c'est uniquement par l'entremise d'un macrolecteur (voir encadré). «Depuis 10 ans, j'ai appris à avoir un œil intérieur qui me permet de m'imaginer comment est composée une page». Et Adeline Clerc d'attirer l'attention sur les nombreuses notions

qui, devant un ordinateur, font référence au visuel ou s'appréhendent plus facilement à l'aide des yeux: l'idée d'une page blanche, l'orientation portrait ou paysage et ses implications quant à la mise en page, l'arborescence des fichiers...

Eric Mamin a découvert ces notions avec ses yeux. En 2003, responsable des achats d'un groupe hôtelier, il utilisait quotidiennement l'ordinateur quand sa vue a commencé à s'assombrir. Six mois plus tard, sa vision centrale avait disparu sous l'effet de la maladie génétique de Leber. Aujourd'hui, moins de 3 ans après, il se déplace avec un chien-guide et doit s'accommoder de seulement 4% de vision. Il se réjouit de l'évolution technologique et ne considère pas les changements d'habitudes de mise en page ou d'ergonomie de logiciels comme des embûches. «L'ordinateur et le web sont de plus en plus accessibles. C'est un moyen extraordinaire qui vaut la peine qu'on s'en serve même s'il faut parfois s'adapter!»

Défauts amplifiés

Globalement, le site de l'Etat de Vaud reçoit une bonne appréciation de la part des deux conseillers. «Au début, il a fallu comprendre la logique du site, mais je suis étonné maintenant des richesses que j'y découvre»,



JOËL CHRISTIN

Eric Mamin et Adeline Clerc.

se réjouit Eric Mamin. Les mauvais points relevés se réfèrent finalement souvent à des déficiences d'ergonomie concernant tous les utilisateurs mais qui apparaissent amplifiées pour les malvoyants: titres de pages peu clairs, nombreux acronymes non identifiés et non balisés, recherches aboutissant à des liens qui tournent en rond, graphiques ou organigrammes sans légendes sont parmi les obstacles les plus cités.

Joël Christin

Davantage de renseignements sur www.vd.ch, lien «accessibilité» (bas de page).

Quelques outils incontournables

A part les raccourcis clavier qui permettent de positionner le curseur et de s'affranchir de la souris, plusieurs logiciels ou périphériques se sont développés pour donner accès à l'informatique aux malvoyants.

Le macrolecteur est un logiciel faisant office de loupe. Il permet aux malvoyants de visualiser une page d'écran par morceaux.

La synthèse vocale utilise le haut-parleur pour lire à l'écran. Si les tableaux à plusieurs colonnes et lignes mal balisées restent peu accessibles à ce type de

logiciels, des progrès ont été réalisés dans la reconnaissance des mots, la qualité des voix et l'information sur la position à l'écran.

La ligne braille (photo)

est un périphérique doté de petites pointes mobiles qui transcrit le texte en braille. Plus légère, affranchie de ses câbles, elle reste chère à l'achat (env. 10000 francs).



Label AA pour l'automne

Avec le projet *Accessibilité*, piloté par Marc Johannot (voir Gazette 174), le site de l'Etat de Vaud pourrait obtenir la première certification au niveau cantonal en Suisse selon la norme internationale WCAG (Web Content Accessibility Guidelines). Une fois la demande déposée, la Fondation *Accès pour tous* examinera les pages du Canton au moyen de plusieurs dizaines de critères tels la lisibilité et la compréhension des liens hypertextes, les contrastes, le plan de l'arborescence et sa présentation, le moteur de recherche... Parmi trois niveaux, le Canton espère obtenir à l'automne celui du milieu, le label AA, le même que la Confédération vise pour la fin de l'année. Il s'agira ensuite de maintenir et d'améliorer toujours l'accessibilité au gré des mises à jour. Pour cela, les directives seront progressivement déployées sur toutes les pages du site en visant un label AAA pour mi-2007.

Les malwares ou les dangers de la publicité et de ses dérivés en informatique

Après les virus, voici les malwares ! Qui sont-ils, comment prévenir leurs méfaits au sein de l'informatique cantonale et comment les éradiquer une fois identifiés ? L'Office de la sécurité informatique cantonal (OSIC) lance une campagne de sensibilisation.

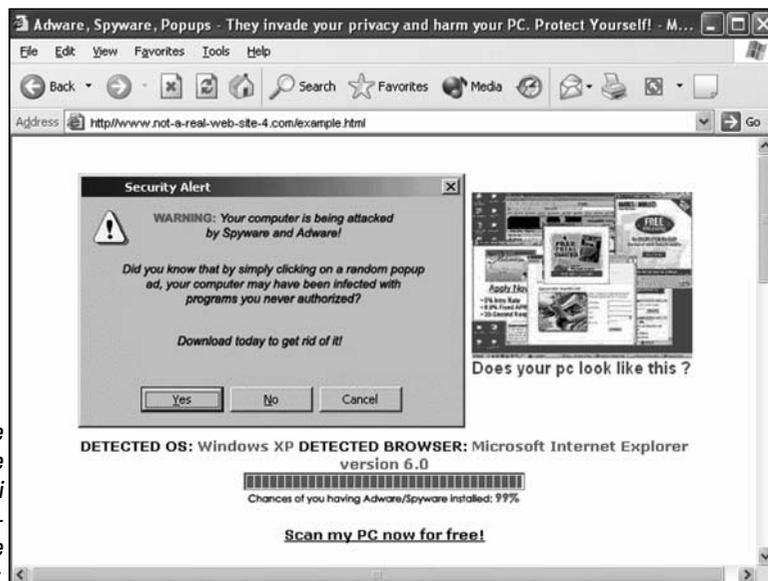
Le mot *malware* vient de la contraction de *Malicious* et *Software*. Avec les virus, les malwares représentent les plus gros risques de sécurité pour les utilisateurs de la messagerie et d'Internet. Violant la protection des données personnelles, les malwares sont généralement conçus pour extraire des informations à des buts lucratifs. Ils s'installent à l'insu de l'utilisateur et nuisent au bon fonctionnement du poste de travail et du réseau qu'ils utilisent pour véhiculer les informations soutirées.

Après avoir infecté une ou plusieurs machines, les attaquants consolident leurs informations et gèrent leurs «clients» en leur envoyant des spams à intervalles réguliers. Leurs «chiffres d'affaires» sont générés par le nombre de «spot publicitaires» qu'ils ont «placés» ou par le détournement de données comme des numéros de carte de crédit et numéros de comptes bancaires.

Les malwares se déclinent :

- Les *Adwares* sont des fenêtres publicitaires qui peuvent s'afficher à tout moment même sans que le navigateur soit ouvert. Ils génèrent un chiffre d'affaires annuel estimé à

Exemple d'une fausse alerte sécuritaire qui, si elle est activée, permettra à malware de s'installer.



3,5 milliards de francs contre 2,7 milliards pour les spywares (ci-dessous).

- Les *Spywares* collectent des informations concernant les habitudes des utilisateurs, comme les sites les plus fréquentés. D'autres beaucoup plus dangereux scanent le disque dur à la recherche d'informations personnelles (numéro de carte de crédit, adresse, contenu des mails, mots de passe, coordonnées bancaires,...). Autant d'informations qui peuvent ensuite être exploitées et éventuellement revendues à des tiers. Certains spywares peuvent permettre à des hackers de prendre le contrôle du poste pour l'utiliser comme point d'entrée dans le réseau de l'entreprise, lancer une

attaque à plus grande échelle et d'installer des contrôles supplémentaires dans les navigateurs afin de prendre le contrôle des sessions. Seul Internet Explorer est actuellement visé par ce genre d'attaque.

Comment éviter les malwares?

Voici quelques conseils pour lutter contre les malwares sur son ordinateur privé :

1. Configurer les options sécurité du navigateur à un niveau de sécurité élevé afin d'interdire des téléchargements de logiciels sans l'approbation de l'utilisateur.
2. Configurer les options «anti pop» du navigateur internet afin d'éviter le téléchargement de malwares par les fenêtres publicitaires sécurité du navigateur
3. N'installer que des logiciels provenant de sites de confiance.
4. Observer le comportement du poste de travail : lors du lancement d'un navigateur si la page d'accueil est inconnue, si des pages publicitaires inhabituelles apparaissent ou si le poste de travail réagit lentement, un spyware est probablement au travail.
5. Mettre à jour régulièrement les postes de travail contre les failles de sécurités.
6. Mettre régulièrement à jour les logiciels antivirus, les logiciels antispywares (Symantec Antivirus 10x, Microsoft Spyware removal Software, Pybot, Bluecoat, ...) et les logiciels antispams.
9. Installer des logiciels de pare-feu.

Sebastian Wetherell, OSIC

Informations complètes sur les malwares: sebastian.wetherell@vd.ch

Quid de l'informatique cantonale ?

Votre ordinateur tourne au ralenti, des fenêtres publicitaires intempestives surgissent, des dysfonctionnements parasitent la bonne marche de votre ordinateur (par ex : une fenêtre se ferme toute seule), voici quelque-uns des principaux symptômes résultant de l'attaque d'un malware.

Selon Laurent Magne, collaborateur de Bedag, les outils de sécurité protégeant le système informatique de l'administration vaudoise sont heureusement très efficaces. Ainsi, pour le Département de la sécurité et de l'environnement, il n'a dû intervenir qu'à trois reprises depuis le début de l'année pour dépanner un ordinateur infecté par un malware. «La majorité des attaques

touchent des ordinateurs de particuliers, moins bien protégés», nuance-t-il.

Attaqué une fois... attaqué à nouveau

Le bon système de protection de l'Etat ne doit cependant pas faire oublier les principes élémentaires de sécurité (voir ci-contre) car lorsqu'un malware infecte un ordinateur il est pratiquement impossible de le désinstaller : il ne reste que la solution «du reformatage complet de la machine» – adieu à toutes les données non-sauvegardées. De plus, la probabilité de vivre à nouveau une ou plusieurs autres attaques est alors énorme ! Un utilisateur averti en vaut deux ! – *Annika Gil/BIC*

Centre de Rennaz: une solution rapide et peu coûteuse pour répondre à l'urgence

Le Centre d'intervention de la gendarmerie pour l'Est vaudois, à Rennaz (CIR), avait un besoin impératif de nouveaux locaux. En quelques mois et avec des moyens financiers limités, ils ont pris corps grâce au concours du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL).

Le centre autoroutier de Rennaz, comme ceux de Bursins, d'Yverdon-les-Bains et de la Blécherette, comprend une partie dédiée à la police et une partie dédiée à l'entretien de l'autoroute. Datant de 1969, le centre de Rennaz devait être agrandi et modernisé, mais le projet a été stoppé par la réforme de la péréquation et de la répartition des charges entre la Confédération et les cantons (RPT). En effet, l'avenir du centre dépendait du choix fait par la Confédération à l'horizon 2008. Aujourd'hui, l'Office fédéral des routes a clairement défini les centres nécessaires à l'exploitation des routes nationales à cet horizon et l'avenir du centre de Rennaz est assuré.

«A l'époque, l'abandon par la Confédération et le Canton du projet de nouveau centre autoroutier à Rennaz nous a déçus. Le chantier du centre de Bursins venait de commencer. Celui de Rennaz était dans son sillage et, à deux mois près, il n'a pas pu démarrer!», témoigne Dominique Rossi, chef de la circulation à la police cantonale.

Les effectifs ont doublé

Depuis la réorganisation de la police en 1999, l'effectif du centre d'intervention de Rennaz a passé de 35 à 75 collaborateurs. Pendant les travaux des tunnels de Glion, 8 collaborateurs sont venus renforcer l'effectif... «Cette huitantaine de collaboratrices et collaborateurs a dû se serrer dans des locaux dimensionnés pour 35 personnes, soit sur 343 m², cellules, salles d'audition et vestiaires compris», explique Dominique Rossi. «L'arrivée des femmes gendarmes a créé un besoin supplémentaire, car nous ne disposions pas de vestiaires et de WC-douches séparés. En outre, les équipements personnels des collaborateurs relatifs au service d'ordre ont également demandé des surfaces de vestiaires supplémentaires».

Une solution provisoire

Pour améliorer ces conditions de travail, plusieurs variantes ont été analysées: location auprès de tiers, mise en place de locaux provisoires par l'achat de containers neufs ou d'occasion. Pour des motifs essenti-



Les gendarmes du Centre autoroutier de Rennaz ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux – des pavillons modulaires ayant notamment servis à Expo02 – quelque quatre mois seulement après le début des travaux d'agrandissement du centre. Extérieur (ci-dessus) et intérieur (ci-dessous) du bâtiment.

lement financiers, la solution d'acheter des pavillons modulaires datant d'une dizaine d'années et ayant servi notamment à Expo02 a été proposée par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) et retenue par la police cantonale.

Sous la conduite du SIPAL, les décisions administratives et politiques (permis de construire, crédit, etc) se sont succédées à un rythme soutenu, si bien que les travaux pouvaient commencer le 9 novembre 2005, soit deux mois après le lancement du projet. Les pavillons ont été adaptés et remis à neuf (peinture, installation électrique, câblage, lustrerie,

etc.). Leur isolation thermique a été améliorée et un chauffage par le gaz installé.

Le 27 février dernier, les locaux nouveaux, d'une surface totale de 452 m², étaient mis en exploitation. Même provisoire pour plusieurs années, cette solution répond aux besoins de la police, avec des moyens financiers modestes (790 000 francs, mobilier et équipements de bureau compris). Comme le relève Dominique Rossi, «le montant a été totalement financé par la Confédération contre une prestation fournie par la police, dans le cadre des travaux des tunnels de Glion.»



Au SIPAL, Philippe Pont, chef de service et Ruben Merino, chef de projet, se réjouissent de la bonne collaboration avec la police, «qui s'est montrée ouverte à cette solution et a très vite adhéré au projet», après que la solution d'une location auprès de tiers ait dû être abandonnée en raison des coûts pérennes trop importants.

Jacqueline Decurnex



A vendre: ensemble lavabo comprenant: lavabo, mélangeur, pharmacie avec miroirs, éclairage halogènes, accessoires, dimensions LxH 200cm x 140cm. Prix à neuf frs 5000.-, cédé frs 1200.-. Tél.: 079 366 42 74.

A vendre: Piano droit marque Geyer avec banquette assortie. Ebénisterie noyer clair, style Chippendale. Prix: frs 800.- Tél. 021 866 75 79 ou voir www.frankbottger.ch

A vendre: pour cause de déménagement, abonnement de Fitness à 85 frs/mois (3 mois offerts + une séance d'essai), au Keops Club de fitness, ch. du Martinet 28, 1007 Lausanne ou www.keops.ch (pour plus d'informations sur le club). Merci de me contacter au: 021 316 41 34 ou 079 750 61 59.

A vendre: le temps des grillades approche... Viande de porc à vendre au quart, au demi ou en entier, bouchoillé en emballages sous-vide, prêts à mettre au congélateur. Porcs élevés en liberté à Dommartin. Tél.: 021 881 16 93.

A vendre: abonnement du fitness à 85 frs/mois (3 mois offerts + une séance d'essai) au Keops Club de fitness, chemin du Martinet 28, 1007 Lausanne (pour plus d'informations sur le club: www.keops.ch). Merci de me contacter au tél. 021 316 41 34 ou 079 750 61 59.

A vendre: plusieurs modèles réduits 1:24 Rolls-Royce, Bentley et Bugatti Liste dans le site <http://blaize.club.fr>. Page: owners/propriétaires. Tél.: 079 756 24 45.

A vendre: VTT Specialized Rockhopper A1 modèle 2002, vélo femme, cadre M, fourche Manitou Axel (+ ou - 90 mm de débattement) fonctionnant avec huile, amortisseur arrière FOX débattement identique, amortisseur à air, dérailleur avant Shimano Deore, dérailleur arrière Shimano Deore LX, freins v-break. Poids: env. 13kg. Prix neuf: frs 2200.-, cédé: 900.- avec pneus neufs et grand service (à discuter). Tél.: 079/ 640 60 21.

A vendre: 4 pneus (été) Michelin MTX 165 x 70 R 13, montés, équilibrés sur jantes acier, en bon état et nettoyés. Par ex. pour Opel Corsa B. A enlever à Romanel-sur-Lausanne pour le prix de Fr 200.- les 4. Tél.: 021 646 29 16 ou 079 319 62 86.

A vendre: 4 pneus d'été 195/60 R 15 montés sur jantes pour Subaru Legacy. Prix: frs 250.-. Tél.: 024.481 37 69 ou 079 328 75 21 ou 024.481.37.69.

A vendre: vélomoteur CILIO 521 Cross, prix à discuter. Tél.: 021 964 57 14 ou 079 773 70 91 le soir.

A vendre: scooter Sym Jet, 50 cm3, 1^{ère} mise en circulation juin 04, 5000 km, état de neuf. Prix: frs 1950.- (neuf: 2650.-). Tél.: 077 402 70 11 ou philippe.valotton@vd.ch

A vendre: moto Yamaha Drag-Star shopper 250cm, année 2003, 7200km. Comme neuve. Avec accessoire. Prix: frs 5000.-. Tél.: 021 643 62 77, M. Descloux ou 021 652 65 51.

A vendre: moto Honda CB600F Hornet, 2005, orange métal., 3'400 km. Prix: frs 10'000.-. Tél.: 079/656 30 00.

A vendre: Opel Corsa 1.4i 16V Sport,

2003, noire métal., clim., 4 portes, pneus hiver & été, 20'500 km. Prix: frs 15'000.-. Tél.: 079/656.30.00.

A vendre: Opel Corsa 1,4 16 V Elegance, vert bouteille, année 2002. Expertisée du jour. 80'000 kms. Airbags, vitres électriques, rétroviseurs électriqueschauffants, climatisation, CD. Prix: frs 10'900.-, à discuter. Tél.: 021 / 784 14 11 le soir ou 079 / 386 05 85 ou bgretillat@hotmail.com.

A vendre: cause décès, Opel Vectra Avantage 1.8 - 16 V - 115 cv - 1998, 132.200 km., 4 portes, blanche, automatique, ABS, airbags, climatisation, vitres électroniques, radio/CD. Expertisée 30 mars 06, très bien entretenue. Prix: 7'700.- frs. Tel: 021/729.55.54 ou 021/692 33 64.

A vendre: Renault Espace IV, novembre 2003, Expression 2.0 T essence, 160 CV, 34'000 km, noire métallisée, 5 sièges, clim. auto, tempomat, 6 rideaux (arrière), 4 roues hiver montées. Prix: frs 26'000.-. Tél.: 021 882 21 57 (le soir).

A vendre: Toyota Starlet 1996, 206'000 km expertisée du jour. Parfait état, services OK. Prix: Fr. 2800.-, à discuter. Tél.: 079 714 63 24.

A vendre: BMW 320Ci cabriolet, 1996, 105'000km. 6 cylindres, 110 KW, expertisée fin août 2005. Bleue mét., intérieur cuir gris, châssis sport, jantes à rayons croisés alliage léger 16". Pneus neufs 225, coupe-vent, phares antibrouillard, accoudoir central + diverses options. Excellent état, entretiens et services réguliers. Ne roule qu'en été (hiver dans garage). Prix: frs 16'500.-. Tél.: 079 466 10 55.

Cherche à louer: à Lausanne, pour le 1^{er} août 2006 (ou dès le 15 juillet) un 5 pièces, quartier sous-gare ou Ouchy, calme, balcon. Tél.: 024 435 20 30.

A louer: à Vevey, salle de massage entièrement équipée, dans un centre prévu à cet effet. Possibilité de louer par journée(s) et demi-journée(s). Tél.: 079 582 32 60.

A louer: bel appartement à Vuarrens, à 17 km de la Blécherette, avec vue, dans environnement calme et discret, 4 1/2 pces, balcon, jardin privatif et garage, pour couple sans enfant, libre de suite. Loyer: frs 1'600.- + charges. Tél.: 079 310.84.27.

A louer: à 14 km de Lausanne (Corcelles-le-Jorat, en dehors du village), maison meublée de 6 pièces entre juillet 2006 et janvier 2007, grand jardin, tranquillité. ADSL et wifi disponibles. Loyer: 1500.- Frs + charges (à discuter). Tél.: 021 903 40 61 (répondeur).

A louer: dès 1^{er} août 2006, R. Mouline 6, 1022 Chavannes-près-Renens, (3^e étage), grand et agréable studio, 46 m2, lumineux, balcon, cuisine agencée, cave, salle de bain avec baignoire, buanderie accessible 7j/7 - 24h/24. Loyer: Fr. 750.- + Fr. 90.- charges. Tél.: 021 807 18 64 (soir + week-end).

A louer: pendant absence temporaire, magnifique appartement duplex en bois, à Aigle, à deux pas de la gare; 4 pièces meublée 160m² + balcon pour la période

mi-août 2006 jusqu'à mi-février 2007. Loyer 1'600.-/ mois à discuter. Tél: 024 466 15 23 ou 079 253 68 28.

A remettre: pour cause de départ à la retraite, atelier de reliure-brochage. Prendre contact au 079 759 38 13.

A vendre: à Cheseaux, villa jumelle en bout de ligne, 5,5 pièces, surface habitable 164m², fr. 720'000.-. Pour tous renseignements: 021/905 49 92.

A vendre: Valais, ancien petit chalet rénové, habitable à l'année, 4 cambres, terrain, vue, soleil, places de parcs. A 1h30 de Lausanne et 20 minutes de Sion dans le Val d'Hérens. Prix: frs 200'000.-. Contact: 079 364 71 89.

Vacances: à louer à Château-d'Oex Gé-rignoz, chalet familial tout confort pour 5 personnes, grande terrasse, parc, satellite. www.chaletlamaisonnette.ch.

Vacances: venez passer vos vacances à Marseillan-Plage. Un studio (20m2) situé au 1^{er} étage d'une résidence privée, de construction récente avec parking fermé vous attend. Très bien équipé avec clic-clac 2 personnes + 2 lits superposés. Salle d'eau, W.-C. Grand balcon avec salon de jardin. Accès à la plage (150 m) par chemin privé. Dossier de photos à disposition et prix sur demande au 021 316 70 86 ou 079 305 17 53.

Vacances: Provence, Visan, proche Vaison-la Romaine, maison de village, calme, 7 pièces, 3 salles de bains, tout confort, max. 7 personnes. Encore quelques disponibilités en juillet et en août. Tél. 021 - 653 5649 ou domjd@freesurf.ch.

Vacances: charmant mas ancien, à Seillans, Var, avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains, à 45 mins. de Cannes. Libre: septembre, octobre. Loyer: frs 800.- à 1300.- (semaine/selon période). Tél: 079 214 11 39.

Vacances: en multipropriété, haute saison, échange RCI tous pays, résidence Pierre & Vacances - Maeva à St Raphaël (Var), Côte d'Azur, période 13, trois dernières semaines de septembre de chaque année, bungalow jardin RJB15, 5 personnes, grand confort, résidence sous surveillance, parc avec piscine, mer à proximité, proche du port de Santa Lucia. A vendre: 6'000.- ou à louer pour septembre 2006: 750.- pour les 3 semaines. Tél. 021 963 41 26, e-mail: pslilla@bluewin.ch.

Vacances: à louer en Provence jolie maison de vacances avec piscine privée, 4 à 6 personnes, juin, du 22 au 29.07.06 et dès le 26.08.06. Tél. prof.: 021 316 17 17 ou 079 356 81 09.

Vacances: Paris/Marais, appartement de charme, complètement rénové, à louer par mois, semaine ou week-end, confortablement équipée. 2 à 4 personnes. Dès octobre. Infos: 079 654 35 54.

Vacances: entre Nîmes et Avignon, dans petit village provençal, jolie maison avec piscine, 10 lits, 2 salles de bain, tout confort. Loyer: 700-1000 euros/semaine selon période. Tel. 076 562 69 62.

Stéphane Lambiel habillé par l'École de couture de Lausanne

Qu'il soit beau et original bien sûr mais surtout confortable, résistant et indéformable. «Les exigences d'un costume porté par un patineur artistique ne sont pas les mêmes que celles d'un tailleur ou d'une robe de mariée». Surtout si ledit patineur est Stéphane Lambiel, adepte de pirouettes aussi acrobatiques que risquées. L'habit doit suivre le patineur, ne surtout pas l'entraver. Heidi Schürch, directrice de l'École de couture de Lausanne, ses professeurs et ses élèves se sont prêtés à l'exercice avec fougue lorsque lorsqu'il s'est agi de

créer pour Stéphane Lambiel un nouveau costume sur le thème du zèbre. Déjà porté lors d'un gala, le costume doit cependant encore subir quelques modifications afin qu'il puisse se faire complètement oublier, telle une deuxième peau. La complexité de cette commande originale ainsi que la visite éclair du patineur pour un essai leur ont donnée un aperçu joyeux du métier. – AG

Une trentaine de vêtements sur le thème du blanc, nés du travail des élèves de l'école ont été présentés lors d'un défilé organisé le 11 mai dernier. La nouvelle Miss Beauté romande, Nadine Thalmann, était l'une des mannequins.



Stéphane Lambiel après une séance de signatures dans un atelier de l'école de couture de Lausanne, entouré par des élèves.

Rendez-vous

Danse

L'Association pour la formation de jeunes danseurs présente *Les Malheurs de Sophie*, d'après le roman de la comtesse de Ségur. Avec les danseurs de «Danse-Etudes» du Collège de Béthusy et la participation de l'école de cirque de Lausanne, direction André et Giselle Pinard, et du chœur *Adoréla* de Béthusy, direction Veronika Horber. Musique de Jean Françaix (1912-1997), Chorégraphie: Igor Piovano et Kathryn Bradney (Ex-premiers danseurs au BBL). En ouverture: *Simple Symphony* de Benjamin Britten, chorégraphie de Riccardo Duse, avec l'orchestre *Al Fine*, direction Renaud Bouvier; *Suites Russes*, chorégraphie Marina Diakova; *Rock Baroque*, chorégraphie Nicholas Pettit, avec le groupe Live «Real»; *Gaudete*, chorégraphie d'Igor Piovano et Kathryn Bradney. **Jeudi et vendredi 15 et 16 juin**, à 19h, à l'Opéra de Lausanne. Prix des places: 10.- à 45.-, réduction enfants, étudiants, apprentis, AVS, AI. Billetterie: Opéra de Lausanne 021 310 16 00.

Musique

En vue de sa participation à la Fête fédérale de musique, *l'Harmonie lausannoise* présentera son programme de concours: **mardi 6 juin**, à 20h, à la Salle communale de la Chiésaz à St-Légier, en collaboration avec la Société de musique de St-Légier et la Fanfare des Monts-de-Corsier; **dimanche 11 juin**, à 17h au Casino de Montbenon, en collaboration avec la Société de musique de St-Légier et l'Ensemble de cuivres Prima Volta; **mercredi 21 juin**, à 20h30 à la Salle Métropole de Lausanne.

AI: départ à la retraite du directeur

Le directeur de l'Office d'Assurance-invalidité du canton, Alain Porchet, fera valoir son droit à la retraite le 1^{er} janvier 2007 au terme de 39 ans d'activité professionnelle consacrés à l'assurance invalidité. Après avoir commencé sa carrière en 1967 à l'Office régional de réadaptation professionnelle, dont il est devenu directeur en 1981, il a été nommé à la tête de l'Office d'Assurance-invalidité du canton où il est resté 11 ans.

Ces dernières années, suite aux révisions de la loi fédérale sur l'AI, l'Office AI du canton a vécu un développement important puisqu'il a pratiquement doublé ses effectifs de personnel (3^e révision AI imposant le regroupement de l'Office régional AI et du secrétariat AI). Il a également été

complété par la mise sur pied du service médical Suisse romande et du centre de formation AI pour l'ensemble du pays, ainsi que la gestion du groupe informatique latin.

Nommé par le Conseil d'Etat, Jean-Philippe Ruegger prendra la direction de l'Office AI du Canton de Vaud dès le 1^{er} janvier 2007. Il a commencé son activité professionnelle dans le domaine de l'enseignement avant d'occuper le poste de suppléant du directeur de l'Office régional de l'assurance-invalidité de Neuchâtel. Engagé en tant que chef de groupe auprès de l'Office d'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel, il y a ensuite été promu adjoint de direction, puis directeur à partir de novembre 1998.



De l'or dans les égouts

Marc Aurèle soulignait dans ses *Pensées* que même recouverte de boue ou de fumier, une source continuait à faire sourdre de l'eau pure. Les chômeurs lausannois qui, le 19 avril 1939, ont découvert le buste de l'empereur dans les égouts du sanctuaire du Cigonier à Avenches ont pu juger que la pureté de l'or non plus n'était pas altérée par le limon. L'objet qui rendit un son métallique sous le coup d'une truelle dans le chantier de fouille dirigé par l'archéologue cantonal Louis Bosset mesurait 33 cm de haut et pesait 1,587 kg d'or à 22 carats, soit pur à 92%.

Une découverte d'importance puisque des bustes en or couramment réalisés pour les membres des familles impériales jusqu'en 476 apr. J.-C., seuls celui-là et ceux de Septime Sévère de Didymoteichon et de Sainte Foy ont été sauvés de la refonte à travers les âges. A-t-il été caché précisément dans ce but de conservation? Nul ne le sait mais aujourd'hui il



Le buste en or de l'empereur Marc-Aurèle après sa restauration. A l'occasion de cette exposition, l'original du buste sera exposé avant qu'il ne laisse la place à sa copie et retourne dans son coffre.

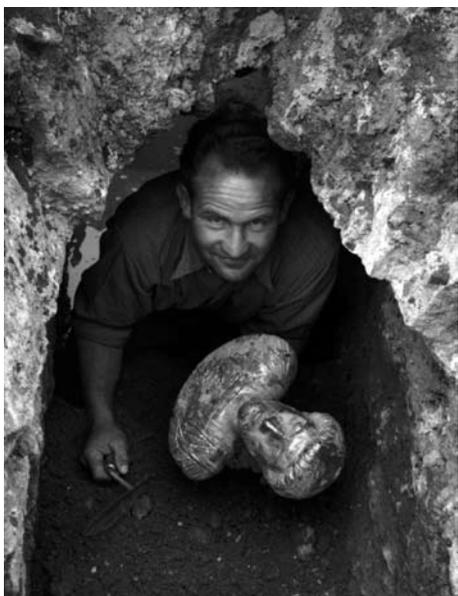
fait l'objet de la plus grande protection. En temps normal il reste à l'abris des regards dans un endroit secret alors qu'une copie trône dans le musée. L'original a été exposé à Avenches pour la première fois en 1996, durant 3 semaines seulement. dix ans après, le vrai buste de l'empereur stoïcien est à

nouveau visible pour quelques mois au Musée romain d'Avenches. Une occasion à ne pas manquer, tant pour les différents récits et anecdotes qui retracent sa découverte que pour un saut dans l'histoire, entre 121 et 180 apr. J.-C., à l'époque de Marc Aurèle, dont les pensées parfois si actuelles ont été écrites à la fin d'un règne de 19 années agitées par la peste, les catastrophes naturelles, la menace aux frontières et les guerres.

Joël Christin

«Marc Aurèle, l'incroyable découverte du buste en or à Avenches», Musée romain d'Avenches. Mardi-dimanche: 10h à 12h et 13h à 17h, ouvert aussi le lundi pendant tout le mois de juin. Exposition bilingue français/allemand. Jusqu'au 5 novembre.

Dans le cadre des Apéritifs du Musée (cycle de conférences organisé par le Musée romain d'Avenches), l'archéologue Jacques Morel présentera un bilan des fouilles archéologiques préventives réalisées en 2005 et 2006 à Avenches, samedi 17 juin, à 11h, au 3^e étage du Musée. Entrée gratuite, collecte.



Reconstitution de la scène lorsqu'un ouvrier découvre, en avril 1939, le buste de Marc Aurèle dans une canalisation romaine. Une trouvaille qui suscita une grosse émotion.

Expositions

Archives cantonales vaudoise, Chavannes près Renens. *Supercherie et mystification.* Une exposition qui explore le foisonnement du faux depuis le Moyen-Age et organisée autour du testament «inventés» de la reine Berthe de 961. Jusqu'au 7 janvier 2007.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Rembrandt 1606-2006. Florilège des collections.* Un choix d'eaux-fortes issues des fonds du Cabinet des estampes à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de Rembrandt. **Conférence:** *De la spiritualité du clair-obscur chez Rembrandt*, par Bernadette Neipp, théologienne, mardi 13 juin, à 18h30. Jusqu'au 6 août

Hall principal du CHUV, Lausanne. *Magali Koenig. Portraits d'artistes.* La photographe vaudoise Magali Koenig présente une sélection de soixante portraits d'artistes réalisés pour la Collection BCV-ART, pour la Triennale de sculptures de Bex&Art et pour les *Cahiers dessinés* des Editions Buchet Chastel. Jusqu'au 6 juillet.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Dancing Bear.* L'impressionnante collection de W.M.Hunt composée de clichés dénués de tout regard. Jusqu'au 5 juin.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Tom Burr. Extrospective: Works 1994-2006.* Photographies, dessins, sculptures et installations de l'artiste américain qui a étroitement collaboré avec le Musée cantonal des Beaux-Arts pour réaliser cette première rétrospective de son œuvre.

Présentation publique: de la monographie réalisée pour l'occasion, vendredi 16 juin, à 18h30, en présence de Tom Burr. **Visites guidées:** jeudis 1^{er} juin et 15 juin, à 18h30.

Rencontre autour d'une œuvre: «Deep Purple» (2000), dimanches 4 et 18 juin, 14h, 15h et 16h. Jusqu'au 18 juin.

Musée cantonal de zoologie, Lausanne. *Piafs! Oiseaux d'enfants.* Exposition des travaux d'une classe du Collège de Villamont consacrée aux oiseaux. Un projet qui allie peinture, fil de fer, paille, plâtre et qui a duré 5 mois. Jusqu'au 2 juillet. Parallèlement, les visiteurs peuvent observer, via une caméra placée en face d'un nid situé sous le toit du Palais de Rumine, la nidification de martinets alpins revenus d'Afrique.

Musique

Ein Deutsches Requiem, de Johannes Brahms. Concert annuel du Chœur universitaire de Lausanne, avec la participation du MIT Concert Choir de Boston, accompagné par le Sinfonietta de Lausanne. Cathédrale de Lausanne mercredi 31 mai et jeudi 1^{er} juin, à 20h30. Location: HUG Musique, Grand-Pont 4, Lausanne (pas de location par tél.).